Ce mode d'emploi doit impérativement être remis au client

Merci d'avoir choisi des fixations PLUM.

Veuillez lire attentivement et complètement cette notice.

AVERTISSEMENT :

Le ski-alpinisme est une activité à la fois difficile et risquée. Vous devez être conscient que le fait de pratiquer le ski-alpinisme implique des risques de blessures, voire de mort. Votre fixation est conçue pour déclencher en cas de chute, aussi bien en frontal qu'en latéral, cependant les valeurs de déclenchement étant fixes, celle-ci ne répond pas aux normes de sécurité DIN/ISO en vigueur.

Les fixations PLUM Race sont réservées aux très bons skieurs, qui acceptent le choix de cette conception.

MONTAGE DES FIXATIONS PLUM :

Notre gabarit de perçage permet de monter tous nos modèles de fixation :

-**jaune** (fixation arrière Plum 135/145)
-**rouge** (fixation avant Plum 135/145/165/185)
-**vert** (fixation arrière Plum 165 réglable 40mm)
-**blanc** (fixation arrière Plum 185 réglable 20 mm)

Une fenêtre permet de repérer le trait de centrage sur le ski.
Nos vis sont conformes aux normes DIN/ISO en vigueur. Bien s'assurer qu'elles prennent bien dans la plaque ou le noyau du ski. Dans tous les cas, s'en tenir aux directives du fabriquant du ski pour la position des fixations. Pour le perçage des trous, nous recommandons Ø3.5x9mm, afin d'obtenir une tenue optimale avec nos vis.

- Sécurité Inox

Sur les fixations avant Plum 135/145/165/185, bien insérer dans son logement (trou dans le tenon) la petite plaque inox orientée vers l'avant du ski, qui protègera le ski du frottement du verrou avant. Pour maintenir la plaque en position correcte lors du montage, vous pouvez ajouter un point de colle entre la plaque inox et la platine avant.
Il est à noter les positions verrouillée et déverrouillée, respectivement montée et descente, selon la réglementation ISMF

Position verrouillée

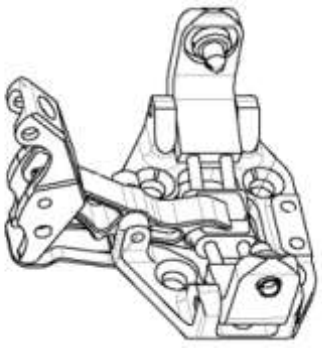

Position déverrouillée

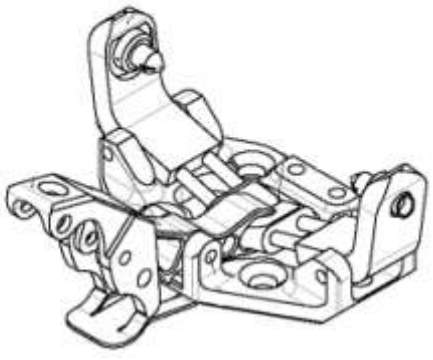

- Talonnière

Pour la talonnière, nous recommandons une distance de 4 mm entre le corps de la talonnière et l'insert de talon de la chaussure. Se mettre en butée contre la goupille verticale de notre gabarit.
Dans le cas de la Race 165/185, en plaçant la chaussure contre la goupille verticale du gabarit (côté trous blancs), la talonnière sera placée au milieu de la plage de réglage.
N'hésitez pas à consulter la vidéo de montage disponible sur notre site internet **http://www.fixation-plum.com**

ENTRETIEN :

Vos fixations doivent être protégées du sel des routes, des salissures, etc…
Nettoyez vos fixations à l'eau, et prenez soin de les sécher de suite avant stockage. Vérifiez leur fonctionnement avant utilisation. Si besoin, appliquez un lubrifiant siliconé. Vos fixations doivent être stockées dans un endroit sec et aéré.

GARANTIE :

PLUM garantit, conformément à la loi, tout défaut de fabrication ou vice caché dûment constaté, pour une durée de deux années à partir de la date d'achat, sur ses fixations de skis et accessoires.
Pendant la durée de la garantie, toutes les réparations nécessaires, conformément aux conditions de garantie, seront effectuées gratuitement (hors transport) ou si nous le préférons le produit sera remplacé sans frais. Ce produit de remplacement ne sera soumis à aucune garantie au delà de la période de garantie initiale de deux ans.
Nous déclinons toute responsabilité relative en cas de perte ou d'une utilisation inadaptée du produit.

Les dommages suite :
- à toute utilisation/soin/entretien incorrect(s)
- au non-respect de ce mode d'emploi
- à un montage/réglage effectué(s) de manière incorrecte
- à un accident de ski
- à une usure normale

Ne sont pas couverts par la garantie.

Par ailleurs, les pièces d'usure et l'apparence extérieure des produits sont exclues de la garantie.

La présente garantie n'est donnée que si le produit a été utilisé conformément à ce mode d'emploi et n'a subi aucune intervention étrangère ou modification.
La garantie s'applique si un produit ou un composant d'un produit ne fonctionne pas conformément à l'usage pour lequel il est destiné, en raison d'un défaut de matériel ou de fabrication.
En cas de mauvais fonctionnement, le produit devra être retourné au magasin/distributeur accompagné de la description des défauts constatés et de la facture d'achat.
Dans un premier temps, un revendeur spécialisé décide si un produit est défectueux ou non et/ou rentre dans le cadre de la garantie.
La décision définitive concernant l'octroi du bénéfice de la garantie est prise par une personne mandatée par PLUM.

Tous litiges seront régis par le droit Français, le tribunal dont dépend le siège principal de FELISAZ SAS - Fixations PLUM sera seul compétent.
Sous réserve de modifications. Des modifications de données techniques et de fabrication peuvent avoir lieu à tout moment et sans préavis.

Distribution internationale

FELISAZ SAS
Fixations PLUM
21 rue des Cyprès
BP 22 - Z.I Les Marvays
74311 Thyez cedex
FRANCE

tel : +33 (0)4 50 34 54 55
fax : +33 (0)4 50 34 57 14
contact@fixation-plum.com
www.fixation-plum.com

Toute l'équipe PLUM vous souhaite une excellente saison de ski !!!